



## **EXTRAIT DE PÉTITION**

**(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 75 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la population québécoise est vieillissante et qu'un suivi médical régulier est recommandé;

**CONSIDÉRANT QU'**un suivi régulier avec un médecin permet de détecter certaines maladies de façon précoce;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque famille devrait avoir la possibilité d'accéder à un médecin de famille et de rencontrer ce dernier dans un délai raisonnable;

**CONSIDÉRANT QUE** la prise d'un rendez-vous dans une clinique sans rendez-vous est ardue lorsqu'une personne n'est pas associée à un groupe de médecine familiale;

**CONSIDÉRANT QUE** la prise d'un rendez-vous via [bonjour-sante.ca](http://bonjour-sante.ca) nécessite l'accès à Internet et exige des coûts d'utilisation;

**CONSIDÉRANT QUE** plus de 20 % des citoyens de la Vallée-du-Richelieu n'ont toujours pas accès à un médecin de famille;

**CONSIDÉRANT QUE** la durée d'attente sur la liste des patients orphelins peut être de plus de 2 ans;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- d'établir des critères permettant l'accessibilité à un médecin de famille dans la Vallée-du-Richelieu dans un délai jugé raisonnable;
- d'encourager les médecins à respecter l'ordre établi sur la liste des patients orphelins;
- de favoriser l'accès gratuitement et rapidement à un médecin dans une clinique sans rendez-vous, pour les patients dits orphelins.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
\_\_\_\_\_  
**Simon Jolin-Barré**  
**Député de Borduas**

  
\_\_\_\_\_  
**Date de signature de l'extrait**